

PETR AKochZorn

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL Séance du 27 avril 2026

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 26
Nombre de membres présents : 24
Absents excusés : 02

Date de convocation : 20/04/2026

Délibération N° PETR-D-2026-2704-03

Membres présents : 24 membres

Mesdames Aurélie DYEUL, Valentine ERNE-HEINTZ, Michèle GARCIA, Claudine HUCKERT, Virginie ZIMMERMANN.

Messieurs Gaston BURGER, Philippe DETTLING, Jean-Luc ECKART, Jonathan FOURNAISE, Alain GROSSKOST, Alain HIPPE, André JACOB, Laurent KRIEGER, Patrick LENTZ, Yannick LITTNER, Pierre LUTTMANN, Raymond MARZOLF, Benoît MASSÉ, Jean-Luc TOUSSAINT, Xavier ULRICH, Vincent VALENTIN, Justin VOGEL, Jacky WAGNER, Marc WENDLING.

Membres absents excusés : 02 membres

Messieurs Jean-Georges HAMMANN, Vincent NOE.

Objet : Délégations accordées au Président

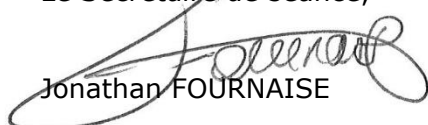
Le Président expose aux membres du Conseil que les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales permettent au Conseil Syndical de déléguer au Président un certain nombre de ses compétences afin de favoriser la bonne administration de la collectivité.

Après avoir délibéré, le Conseil Syndical **décide** à l'unanimité de déléguer au Président les attributions suivantes pour la durée de son mandat :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5%, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférents ;
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges.

Fait à Truchtersheim, le 29 avril 2026

Le Secrétaire de séance,



Jonathan FOURNAISE

Le Président,



Justin VOGEL

